



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

TGV Est

Question écrite n° 5072

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme de bien vouloir lui indiquer pour quelle raison la mission TGV Sud-Est est installée à Marseille, la mission TGV Rhin-Rhône est installée à Besançon et la mission TGV Est européen, au lieu d'être installée à Strasbourg, est installée à Paris.

Texte de la réponse

Afin d'exécuter les études d'avant-projet sommaire du TGV Est européen, la SNCF a mis en place une équipe de trente-quatre personnes. Cette équipe est implantée pour une partie relativement faible à Paris (douze personnes) mais surtout sur le long du tracé puisque des représentants de la mission TGV Est se trouvent dans les villes de Château-Thierry, Reims, Bar-le-Duc, Metz, Sarrebourg et Strasbourg. L'existence d'un petit nombre de personnes à Paris, dont les bureaux se trouvent à proximité de la gare de l'Est, a été rendue nécessaire pour permettre notamment une meilleure coordination entre les services d'étude SNCF, la mission TGV Est et les services de l'État. Lors de la montée en puissance du projet, le lieu d'implantation de la mission TGV Est européen pourrait faire l'objet d'un réexamen.

Données clés

Auteur : [M. Bourg-Broc Bruno](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5072

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 août 1993, page 2517

Réponse publiée le : 31 janvier 1994, page 494